

La “Déclaration de Laâyoune”, qui a couronné la visite du président du Parlement de la Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) à Laâyoune, salue le rôle clé joué par le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, dans les grandes questions régionales.

Signée le mercredi 23 février 2022 par le président de la Chambre des Conseillers, M. Naama Mayara, et le président du parlement de la CEDEAO, M. Sidie Mohamed Tunis, “La déclaration de Laâyoune” souligne notamment le rôle crucial du Royaume “dans la gestion des défis liés à la migration, au renforcement de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, ainsi qu’à la réalisation du développement durable”.

Le document met également l’accent sur le rôle important joué par la CEDEAO dans la promotion de l’intégration régionale et continentale et la réalisation du développement, relevant l’importance de la coopération Sud-Sud comme facteur clé pour faire face aux défis et enjeux régionaux et internationaux, et comme mécanisme favorisant une transformation structurelle des économies des pays de la région et permettant de jeter les bases d’une croissance forte et durable.

En outre, “La déclaration de Laâyoune” insiste sur l’impératif de renforcer la coopération entre la Chambre des Conseillers et le Parlement de la CEDEAO et de tirer profit de toutes les opportunités offertes en vue de consolider et d’approfondir cette coopération parlementaire institutionnelle, compte tenu de la composition diversifiée et riche de la Chambre des Conseillers.

Le document juge aussi nécessaire de booster les relations économiques et commerciales et de consolider les investissements entre le Maroc et les pays de l’Afrique de l’Ouest.

Il souligne le rôle central que la Chambre des Conseillers et le Parlement de la CEDEAO peuvent jouer dans le renforcement de la coopération entre le Maroc et les pays de ce regroupement régional, ainsi que dans la création des conditions à même de favoriser l’intégration escomptée, avec un focus sur l’engagement en faveur du renforcement de cette coopération au service du bien-être et du progrès des peuples de la région.

La signature de cette déclaration intervient dans le sillage des relations historiques entre le Royaume du Maroc et les pays d’Afrique de l’Ouest, fondées sur les liens culturels et civilisationnels et les valeurs communes de développement, de

solidarité et de respect mutuel.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la prise de conscience de l'importance des relations économiques et commerciales entre le Royaume et les pays de la CEDEAO et des opportunités mutuelles, en plus de la valeur ajoutée du partenariat parlementaires entre la Chambre des Conseillers et le Parlement de ce regroupement régional, en termes d'échanger d'expériences et d'expertises dans les domaines de l'action parlementaire, des questions régionales et des sujets d'intérêt commun.

Il s'agit aussi de mettre l'accent sur le rôle de la diplomatie parlementaire dans le renforcement de la coopération et la convergence des positions sur les questions bilatérales et régionales, ainsi que dans l'examen des moyens à même de développer les relations économiques, commerciales et humanitaires.

Tout en rappelant la signature en octobre 2017 de la convention de coopération entre le Parlement marocain et le Parlement de la CEDEAO, les signataires de la "Déclaration de Laâyoune" évoquent les défis croissants liés aux enjeux géopolitiques régionales et internationales, à la lumière notamment de la conjoncture socio-économique et sanitaire dictée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19).